L'HISTOIRE PAR L'EXEMPLE ET L'EXEMPLE DE L'HISTOIRE : LES EXEMPLES HISTORIQUES CHEZ POLYBE

Benoît SANS*
Université Libre de Bruxelles, GRAL
Benoit.Sans@ulb.ac.be

Résumé

Dans cet article, je me propose d'étudier la fonction des exemples historiques dans l'œuvre de l'historien grec Polybe (200 – après 120 av. J.-C.). Après avoir rappelé les éléments essentiels de la vie de l'auteur, de son œuvre et de sa réception, je reviendrai brièvement sur les théories rhétoriques de l'exemple. Je montrerai ensuite les principaux aspects de l'utilisation des exemples historiques chez Polybe à partir d'une étude linguistique et textuelle d'un large échantillon réalisé sur les parties conservées des dix-huit premiers livres. Enfin, dans une troisième et dernière phase, je confronterai les résultats de mon enquête avec les réflexions d'Aristote et Quintilien. L'étude permet de rapprocher les exemples historiques de la preuve extrinsèque et soulève des questionnements quant au statut de la preuve en histoire.

Mots-clés

Rhétorique, histoire européenne, exemple, Antiquité, philologie.

Abstract

In this article, my purpose is to study Polybius' use of historical examples. After reminding of the main elements of the author's life, work and reception, I will briefly expose the rhetorical theories about example. Then I will show how Polybius uses historical examples through the *Histories* from a linguistic and textual analyses of a large sample based on the remaining parts of the first eighteen books. Lastly, in the third and latest step, I will compare my results to the Aristotle and Quintilian's theoretical views. Thanks to this study, historical examples can be linked to inartificial proof and the status of the historical proof is questioned.

Keywords

Rhetoric, European history, example, Antiquity, philology.

Polybe (200 – après 120 av. J.-C.) est un auteur au destin peu commun[1]. Originaire de Mégalopolis en Achaïe, il fait partie de l'une des

* Benoît SANS est aspirant du F.R.S.-FNRS et membre du Groupe de recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique. Il termine une thèse sur les rapports entre

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

familles en vue de la Ligue Achéenne et suit la formation que reçoit tout membre de l'aristocratie de son temps. L'année 169 marque son entrée sur le devant de la scène politique avec son accession à la fonction d'hipparque de la Ligue. Mais en 168, au lendemain de la victoire de Paul Émile sur Persée de Macédoine à la bataille de Pydna, il fait partie des otages Achéens livrés aux Romains. Emmené à Rome, Polybe est rapidement associé au cercle des Scipion. Il est consulté en tant qu'expert et se lie d'amitié avec les membres, en particulier le jeune Scipion Émilien. Il accompagnera ce dernier sur différents théâtres d'opérations militaires (siège de Carthage, siège de Numance) avant d'obtenir l'autorisation de retourner en Grèce, où il finira ses jours. Ces quelques éléments biographiques suffisent à faire de Polybe une source de grande valeur et parfois unique pour certaines périodes mais il est surtout un spectateur privilégié, placé aux premières loges pour assister à l'ascension du pouvoir de Rome. Rappelons ensuite les principaux traits de sa production littéraire. La tradition nous a permis de conserver des fragments plus ou moins larges de l'œuvre majeure de Polybe : les *Histoires*. Ce vaste ensemble devait comporter quarante livres et racontait l'histoire universelle du monde connu de 264 à 144 av. J.-C[2]. L'objectif affiché de l'œuvre est le suivant : tenter d'expliquer à un public grec comment les Romains sont parvenus à devenir les maîtres du monde dans un délai relativement court[3]. Il s'agit donc d'analyser la montée en puissance de Rome en tant que phénomène historique. Polybe avait en outre composé un traité de stratégie, une vie de Philopoemen et une monographie relative à la guerre de Numance. Au niveau de la réception, les *Histoires* ont été accueillies différemment en fonction des spécialités. Pour le style, la critique littéraire moderne a eu tôt fait d'emboîter le pas aux Anciens. Décriée dès l'Antiquité, l'écriture de Polybe est claire, mais parfois lourde et monotone, truffée de vocabulaire technique et de tournures artificielles, ce qui lui a valut les qualifications de « style intellectuel » ou « de

histoire et rhétorique dans l'antiquité sous la direction de Ghislaine Viré. Il est l'auteur de diverses publications en philologie classique et en rhétorique.

[1] K. ZIEGLER, Polybios. 1, *RE*, XXI, 1951-1952, col. 1440-1578 ; B. DREYER, Polybios. 2, *DNP*, X, 2001, col. 41-48 ; P. S. DEROW, Polybius. 1, *OCD*[3], pp. 1209-1211. Pour un résumé, voir L. CANFORA, 2004, pp. 103-129 ; S. SAÏD, M. TRÉDÉ et A. LE BOULLUEC, 1997 [2004], pp. 391-399 ; P. PÉDECH, 1969, pp.IX-XII.

[2] Le projet ne devait pas avoir une telle ampleur au départ. Les dates de composition des livres sont difficiles à déterminer (R. WEIL, 1988, p. 185-206).

[3] Pol. I, 1-2.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

chancellerie »[4]. Polybe est aussi un narrateur intempestif, au ton moralisateur et qui fait volontiers étalage de ses amples connaissances dans des domaines variés. Les Modernes en ont fait une sorte de « sous-Thucydide », qui est « plus apte à ranger les hommes que les mots »[5]. Dans *Recherches sur la langue et le style de Polybe*, J.-A. de Foucault a bien tenté de nuancer ces opinions négatives, mais est aussi contraint d'y souscrire pour une large part[6]. Il en va tout autrement de la qualité de la réflexion historique. Plus qu'un simple récit, les *Histoires* sont aussi la défense d'une méthode, qui a fait l'objet de nombreuses études[7]. Polybe est de loin l'auteur qui a le plus réfléchi sur ce qu'est ou doit être l'histoire en tant que discipline. Il livre le fruit de ses questionnements dans les nombreux excursus théoriques qui jalonnent son œuvre. Ceux-ci permettent de reconstituer sa conception du travail de l'historien, qui semble être exigeante pour l'époque. L'historien doit maîtriser les bases de l'art militaire, de la géographie, de la politique, savoir distinguer le vrai du faux, consulter différentes sources, mais aussi fonder ses observations sur l'expérience personnelle (*autopatheia*). Polybe critique ses prédécesseurs[8], qu'il cite souvent nommément, avec virulence : il les fustige pour leurs erreurs matérielles, leur partialité, le caractère livresque de leurs connaissances et leurs excès rhétoriques (élans pathétiques, style emporté, discours inventés). Il refuse les histoires partielles pour donner à son lecteur une vision d'ensemble d'un phénomène qui dépasse les limites de la Grèce continentale. S'il lui arrive de commettre des erreurs, si certains concepts, comme la *Tuchè* ou la constitution mixte, intriguent encore les chercheurs, les renseignements fournis par Polybe sont le plus souvent précis et, aussi loin que l'on puisse encore en juger, relativement fiables, notamment au niveau de la chronologie. Certaines réflexions étonnent encore par leur sagacité[9]. En résumé, Polybe est un témoin direct et non-romain d'une période cruciale de l'histoire antique ; il pose un regard neuf et original sur

[4] J. A. DE FOUCAULT, 1972, p. 294 ; 322.
[5] L'expression est de Félix Bouchot. Sur les jugements exprimés sur le style de Polybe, voir J. A. DE FOUCAULT, 1972, p. 201-203.
[6] J. A. DE FOUCAULT, 1972, p. 322-324.
[7] Citons entre autres : I. DEVROYE et I. KEMP, 1956 ; P. PEDECH, 1961 ; G. A. LEHMANN, 1967 ; K.-E. PETZOLD, 1969 ; K. MEISTER, 1975 ; F. W. WALBANK, 1978 ; K. SACKS, 1981; Br. McGING, 2010.
[8] Le livre XII est entièrement consacré à la critique.
[9] Citons par exemple l'analyse des funérailles romaines (Pol. VI, 52-55).

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

son temps, comprend les enjeux historiques et les implications de sa tâche pour laquelle il élabore une méthode rigoureuse. Durant des siècles d'utilisation ininterrompue, grâce aux nombreuses qualités qu'il met lui-même en avant, l'auteur s'est forgé la réputation d'un homme méticuleux, sérieux et impartial. Dans ce cadre général tracé par les études littéraires et historiques, les études rhétoriques apparaissent comme une troisième voie timide et récente, qui vient nuancer l'appréciation des historiens modernes. Les nombreuses digressions méthodologiques, les critiques acerbes des histoires concurrentes avaient peut-être avant tout pour but d'obtenir la faveur du public en donnant l'image d'une grande compétence et en évinçant des adversaires trop fameux[10]. En termes aristotéliciens, on peut dire que Polybe a l'art de soigner son *ethos*, c'est-à-dire l'image que l'orateur donne de lui-même à travers son discours. La condamnation d'un recours abusif aux techniques rhétoriques ne signifie pas forcément le rejet unilatéral de ces dernières. Polybe n'a peut-être pas respecté ses méthodes aussi rigoureusement qu'il veut nous le faire croire. Diverses études ont tenté de montrer la dimension idéologique des *Histoires*, les inclinations personnelles de l'auteur[11], son sens de la polémique[12], du tragique[13] ou de la perspective[14]. L'acquisition de connaissances par l'expérience vécue, irréalisable de façon systématique, peut être comprise comme un appel à l'évidence ou un recours à l'*enargeia*, qui fait revivre au lecteur les évènements du passé[15]. Chercheur avide de vérité, Polybe est tout autant un maître du crédible et du vraisemblable.

C'est justement sous l'angle rhétorique qu'il me paraît intéressant de se pencher sur la manière dont Polybe se sert de l'exemple, et plus

[10] M. VERCRYUSSE, 1990, pp. 17-38.
[11] On lui reconnaît une faveur pour les Achéens (cf. A. M. ECKSTEIN, 1990, pp. 45-71) et une certaine malveillance à l'égard des Étoliens, adversaires de la Ligue Achéenne (cf. K. SACKS, 1975, pp. 92-106). Polybe défend Aristainos (cf. A. M. ECKSTEIN, 1987, pp. 140-162), admire Philopoemen, pour lequel il avait écrit une vie sous forme d'éloge, et Philippe dans sa lutte désespérée contre les Romains. Son attitude vis-à-vis du général Q. Flamininus a été longuement discutée (cf. J.-L. FERRARY, 1988, pp. 66).
[12] F. W. WALBANK, 1962, pp. 1-12 ; G. SCHEPPENS, 1990, pp. 39-61.
[13] F. W. WALBANK, 1938, pp. 55-68.
[14] J. DAVIDSON, 1991, pp. 10-24.
[15] M. ISNARDI, 1955, pp. 102-110 ; G. SCHEPPENS, 1975, pp. 185-200 ; Th. WIEDEMANN, 1990, pp. 289-300.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

particulièrement de l'exemple historique. J'ai d'emblée exclu les exemples empruntés à d'autres domaines, comme la nature et l'activité humaine[16], les passages ou citations d'auteurs, mais aussi tous les exemples utilisés dans les discours des personnages, qui ne sont pas assumés directement l'historien-narrateur. Le choix de l'exemple historique, outre le fait qu'il rend l'identification plus aisée et permet de limiter quelque peu la matière, présente aussi plus d'intérêt et d'utilité par rapport aux exemples inventés si l'on en croit Aristote (*Rhét*. II, 20, 1394 a) :

« *Les fables conviennent à la harangue et elles ont cet avantage que s'il est difficile de trouver des faits réellement arrivés qui soient tout pareils, il est plus facile d'imaginer des fables ; (...). Les arguments par les fables sont plus faciles à se procurer ; mais les arguments par les faits historiques sont plus utiles pour la délibération ; car le plus souvent l'avenir ressemble au passé* » (traduction M. Dufour, CUF, 1938 [2002]).

L'exemple historique, parce qu'il puise dans des faits qui se sont réellement produits, est à priori moins susceptible d'être manipulé dans le sens voulu par l'orateur. Il est plus crédible, plus difficile à réfuter et donc plus persuasif. À cela s'ajoute que « l'avenir ressemble souvent au passé » : le *paradeigma* est l'argument privilégié du discours délibératif, où il est un moyen d'introduire de la narration[17] et d'apporter des éléments pour tenter prédire l'utilité future d'une décision[18] ; dans le judiciaire, il fournit des précédents juridiques qui alimentent la jurisprudence et les enthymèmes ; dans l'épidictique, il donne les modèles à suivre ou à éviter. Le succès des exemples historiques ne sera pas démenti par les rhéteurs latins : Cicéron nourrissait abondamment ses discours des pages de l'histoire récente et moins récente[19], recommandait l'étude de l'histoire à l'orateur, tout comme le fera Quintilien. Qu'en est-il chez Polybe ? Il est remarquable, ou plutôt symptomatique d'une approche exclusivement historique des *Histoires*, que les exemples ont rarement fait l'objet d'une attention particulière[20], alors

[16] Pour les autres types d'exemples et les *parabolai* empruntées à d'autres domaines, voir J.-A. DE FOUCAULT, 1972, pp. 225-242.
[17] Cf. ARISTOTE, *Rhét*. III, 16, 1417 b 10-15.
[18] Par exemple sur le fait de savoir s'il faut accorder une garde à Denys (ARISTOTE, *Rhét*. I, 2, 1357 b 30-35).
[19] Voir à ce sujet : M. RAMBAUD, 1953.
[20] Je n'ai trouvé qu'une seule étude spécifique : M.-R. GUELFUCCI, 1994, pp. 205-218.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

qu'ils sont relativement nombreux et qu'ils jouent un rôle majeur dans l'ambition et la dimension persuasive portée par l'œuvre. Tout lecteur un tant soit peu attentif de Polybe sait que l'historien grec a coutume d'éclairer les évènements du passé par d'autres faits antérieurs afin de persuader son lecteur de la véracité et de la justesse de son propos. Sans prétendre à l'exhaustivité, j'ai pu relever une soixantaine de cas au cours d'une lecture rapide de ce qu'il reste des dix-huit premiers livres[21]. Au-delà du livre XVIII, les exemples historiques se font plus rares[22], sans doute à cause de l'intervention des abréviateurs d'époque byzantine[23].

Mais le manque d'études spécifiques est sans doute également en partie dû à la difficulté d'identifier des critères clairs permettant de relever des exemples. Il serait vain d'espérer trouver dans le texte de Polybe une formule claire et unique, comme la locution française « par exemple », qui annoncerait systématiquement la présence d'un exemple. Il n'a pas d'équivalent grec précis pour l'expression précitée. Le terme *paradeigma* lui-même et ses synonymes (*upodeigma*, *deigma*) sont relativement rares chez l'historien grec[24] et ne servent pas toujours à désigner des exemples[25]. Il paraît donc plus prudent, mais aussi moins aisé, de privilégier la relation logique ou sémantique qui existe entre l'exemplifiant et l'exemplifié. Pour tenter de cerner cette relation, il semblait naturel de se tourner vers les théories anciennes de la rhétorique. Dans la tradition initiée par Aristote, il existe deux façons de comprendre l'exemple qui coexistent au sein des traités de rhétorique :

[21] Pol. I, 1-2 ; 63, 4-9 ; 72 ; 80-81 ; 83 ; 88 ; II, 35 ; 62 ; III, 6-7 ; 8-12 ; 20 ; 48, 6-12 ; 62-63 ; 80-81 ; IV, 24 ; 29 ; 31-32 ; 32-33 ; V, 9-12 ; 75 ; 98-99 ; VI, 3, 5-8 ; 52-55 ; 58 ; VII, 11-14 ; VIII, 1 a-b (35-36) ; 3-7 ; 12 ; 15-21 ; IX, 9 ; 10, 12-20 ; 22-26 ; X, 1 ; 2-15 ; 21-24 ; 32-33 ; 36 ; 40, 1-9 ; 43-47 ; XI, 2 ; 8-10 ; 11-14 ; 14-18 ; 25 ; XIII, 2 ; 3-4 ; XV, 15 ; 17 ; 20 ; 33-36 ; XVI, 10 ; 12 ; 14-19 ; 22 a ; 28 ; 32-33 ; XVIII, 12 ; 13-15 ; 28-32 ; 33 ; 35.

[22] Pol. XXI, 32 c ; XXII, 18 ; XXIII, 12 ; 14 ; XXIV, 13-14 ; XXVIII, 17 ; XXIX, 6-9 ; 12 ; 17 ; 19 ; 27 ; XXX, 6-9 ; XXXI, 22-30 ; XXXII, 6, 4 ; 11 ; 12 ; XXXVI, 1-2 ; 17, 9 ; XXXVIII, 1-5 ; 7-8 ; XXXIX, 5.

[23] Sur la transmission de l'œuvre de Polybe, voir J. M. MOORE, 1965 ; H. TRÄNKLE, 1977, p. 32-44.

[24] D'après le *Thesaurus Linguae Graecae* (TLG) : 16 occurrences de *paradeigma*, 11 occurrences de *upodeigma* et 13 occurrences de *deigma*.

[25] Ces termes sont souvent utilisés dans des expressions idiomatiques figées comme « sur le modèle de » ou « faire quelque chose pour l'exemple » qui n'ont qu'un rapport ténu avec l'objet du présent article (ex. : Pol. I, 20, 15 ; 59, 8).

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

1) Selon le Stagirite (*Rhét*. I, 2, 1356 b ; *Top*. I, 12, 105 a), l'exemple est l'équivalent rhétorique de l'induction (*epagôgè*) ; il est donc une forme de raisonnement qui s'oppose à l'enthymème (déductif ou par l'indice) : à partir de plusieurs cas semblables ou appartenant à un même genre, on tente de fonder une règle nouvelle et générale qui rend compte de l'ensemble des cas, ainsi subsumés sous une même notion. Aristote souligne l'accessibilité de l'exemple, censé être plus connu que l'objet auquel il se rapporte. La règle établie grâce à une induction partielle est ensuite disponible pour être appliquée, par déduction cette fois, au cas considéré[26]. Il existe deux types d'exemples (*Rhét*. II, 20, 1393 a - 1394 a) : les exemples historiques et les exemples fictifs, parmi lesquels on distingue les parallèles[27] et les fables. Enfin, Aristote ajoute que l'exemple peut servir d'illustration ou de témoignage (*marturion*) pour une règle qui a déjà été prouvée par un enthymème et qui est donc déjà admise par l'auditoire. La différence entre ces deux utilisations de l'exemple est avant tout, pour le philosophe grec, une question d'ordre et de présentation. On retrouve ici la typologie proposée par Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca[28], qui à côté de l'exemple qui permet la généralisation, de l'illustration qui appuie un principe déjà établi, ajoute encore le modèle qui incite à l'imitation.
2) L'exemple peut également être envisagé comme une forme de comparaison ou d'analogie (*parabolè, conlatio*, *similitudo*) : dans ce cas, on passe du semblable au semblable, du particulier au particulier sans énoncer de règle, pour établir un rapport de similitude ou de proportion[29]. L'exemple est ici à rapprocher du précédent et du

[26] Selon l'analyse d'E. Eggs (1994, pp. 45-47), le *paradeigma* se distingue de l'*épagôgè* (induction) en ce qu'il ne se fonde que sur un ou plusieurs cas et qu'il conclut, en passant par le générique, au particulier. J'ai trouvé deux illustrations claires de ce mécanisme chez Polybe : le premier concerne la bataille du Lac Trasimène (III, 80-81) ; le second est utilisé pour l'épisode de la prise de Carthagène (X, 2-5 et suivants). Ce dernier récit, entièrement organisé comme une argumentation par l'exemple, mérite une attention particulière et fait entre autres l'objet de mes recherches actuelles.

[27] Je choisis de reprendre ici une suggestion de Pierre Chiron (2007, p. 358, n. 4) pour traduire le terme *parabolè*. La translittération « parabole » proposée par M. Dufour (1938 [2002], p. 104-105) peut porter à confusion.

[28] Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, 1958 [2008], § 78-81.

[29] Les auteurs du *Traité de l'argumentation* limitent la comparaison à une évaluation réciproque de deux objets qui comprend une idée de mesure sous-jacente. Le raisonnement

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

raisonnement *a pari* ou a *simili*. Cette seconde orientation, déjà présente chez Aristote, est particulièrement développée chez les Latins, qui traitent conjointement l'*exemplum* et la *similitudo*. Les rhéteurs romains ne semblent toutefois pas d'accord entre eux sur le sens qu'ils donnent à ce dernier terme et les extraits concernés des traités de rhétoriques sont très discutés[30] : la *similitudo* peut désigner un procédé de style, la comparaison ou le raisonnement par induction, mais aussi les comparaisons qui au contraire des *exempla*, sont empruntées à d'autres domaines que l'histoire. Les Latins distinguaient les *exempla* ou les *similitudines* d'après la nature et l'étroitesse du lien qui unissait les deux objets confrontés[31] (*simile*, *dissimile*, *contrarium*) : selon les cas, le rapprochement opéré menait à une conclusion positive ou négative. D'autres critères viennent naturellement à l'esprit : le nombres de membres, le nombre de rapports établis entre le comparé et le comparant, le caractère plus ou moins déterminé de ce dernier.

Le problème de l'interprétation logique de l'exemple semble lié à celui de l'induction elle-même[32]. Les deux compréhensions de l'exemple correspondraient alors à deux processus de création et de mobilisation du savoir, ou à deux stades de rationalité, que sont l'invention et la justification. Au-delà de la phase de découverte qui fonde la règle, celle-ci pourra être implicitée pour des raisons de pertinence et de pragmatique[33] : elle ne sera exprimée que pour servir de justification. E. Danblon propose de neutraliser l'opposition du général et du particulier en rapprochant le *paradeigma* de l'indice (*tekmerion*) pour en faire la base de raisonnements abductifs : par sa valeur exemplaire, le *paradeigma* donne un accès direct au

par analogie est quant à lui regroupé avec l'argumentation par l'exemple dans les liaisons qui fondent la structure du réel.

[30] Sur cette question, on lira avec profit l'étude de M. P. Schittko (2003). Voir également R. VOLKMANN, 1885[2] [1963], pp. 233-239 ; J. MARTIN, 1974, pp. 119-124 ; H. LAUSBERG, 1998, § 410-426.

[31] CICERON, *De Inv*. I, 46 ; QUINTILIEN V, 11, 6-8.

[32] Sur cette question, voir E. DANBLON, 2002, pp. 7-56.

[33] Voir E. DANBLON, 2002, pp. 16 ; 20-23 ; 33 ; 70-71. L'idée selon laquelle il y a toujours une règle implicite dans une argumentation du particulier au particulier est également exprimée par Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1958 [2008], p. 474).

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

général via le particulier[34]. Il ne m'appartient pas de trancher ici entre plusieurs interprétations persistantes et fécondes. Celles-ci ne constituent peut-être que des points de repère plus ou moins stables dans l'horizon rhétorique et ne représentent que des orientations globales qui, comme nous allons le voir, sont loin d'épuiser toute la dimension persuasive de l'exemple, même au niveau du raisonnement (*logos*) et des stratégies argumentatives. Je n'ai privilégié aucune de ces pistes dans l'analyse des exemples historiques issus des *Histoires* de Polybe. Les deux grandes utilisations de l'exemple sont bien présentes au sein du corpus polybien[35], sans qu'il soit vraiment possible de faire une distinction claire et de déceler une préférence. Dans les lignes qui suivent, je tenterai de faire la somme de mes observations en dégageant de grandes tendances ; je reviendrai ensuite aux théories anciennes de la rhétorique pour tenter de les interpréter.

On constate tout d'abord que, dans le corpus polybien, l'argumentation par l'exemple intervient toujours dans les digressions théoriques ou méthodologiques évoquées plus haut et qui ont le plus souvent un caractère polémique. Ce sont sans doute les parties de l'œuvre de Polybe où la dimension rhétorique est la plus prégnante. Qu'il désigne nommément son adversaire ou qu'il cherche à combattre implicitement une certaine tradition[36], Polybe aime endosser le rôle d'opposant ou d'« outsider » dans son domaine[37], en assumant la charge de la preuve. C'est là un des aspects majeurs des *Histoires*. On comprend d'emblée que l'exemple acquiert alors un rôle non négligeable si l'on se rappelle la notion d'inertie du *Traité de l'argumentation*[38] ou la distinction entre *paradeigma kata logon* et *para logon* dans la *Rhétorique à Alexandre*[39] : l'exemple, ou plutôt le contre-exemple, peut servir à heurter le bon sens, à remettre en question une liaison ou une opinion établie pour en construire une autre.

[34] E. DANBLON, 2002, pp. 194-197.
[35] Pour la comparaison, voir notamment : Pol. I, 1-2 ; 63, 4-9 ; IX, 9 ; X, 1 ; pour l'induction, voir notamment Pol. VII, 14 ; IX, 22-26.
[36] Dans son récit de la prise de Carthagène, Polybe (X, 2-5 et suivants) s'oppose radicalement à l'idée que Scipion aurait bénéficié d'une faveur divine.
[37] Polybe prétend dénoncer les erreurs (ex. : X, 2, 3) ou les mensonges de ses prédécesseurs (ex. : III, 48, 5), et affirme que ceux qui ne souscrivent pas à ces analyses sont des insensés (ex. : X, 5, 8 ; XVIII, 28, 5).
[38] Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, 1958 [2008] , pp. 471 ; 474.
[39] [ARISTOTE], *Rhét. à Alex.*, 8, 1429 a-b.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

On peut ensuite se demander vers quel type de conclusions tendent les développements qui s'appuient sur des exemples historiques. Les trois colorations génériques définies par Aristote sont représentées dans les *Histoires* et font partie de la manière dont l'auteur conçoit son œuvre. On trouve tout d'abord les conclusions de type judiciaire ou épistémique, qui visent à établir un savoir ou un fait, à identifier la cause ou le responsable véritable des événements. On sait que Polybe est très attentif à la recherche des causes, dont il distingue plusieurs types dans un système plus élaboré que celui de ses prédécesseurs[40]. Ainsi, c'est grâce à des exemples qu'il distingue la cause, le prétexte et le début d'une guerre (III, 6-7 ; XXII, 18). Il applique ensuite ces distinctions à la deuxième guerre punique pour critiquer l'historien Fabius Pictor et avance alors un nouvel exemple : la véritable cause de la guerre est l'amertume que conservait Hamilcar à l'issue du premier conflit comme le montre l'anecdote du serment d'Hannibal (III, 8-12). Il s'agit le plus souvent de réflexions d'ordre stratégique, de définitions ou de tentatives pour cerner la nature d'un événement ou d'un personnage : Hannibal savait ce qu'il faisait en traversant les Alpes puisque les Gaulois l'avaient fait avant lui (III, 48, 6-12), la bataille de Mantinée sert à mettre en évidence des principes sur la manière d'obtenir la victoire (XI, 11-14 ; 14-18), la bataille de Cynoscéphales montre la supériorité de la tactique romaine sur la phalange grecque (XVIII, 28-32). Pour tenter de disculper Flamininus, accusé de corruption, Polybe (XVIII, 35) cite des exemples de contemporains romains, dont l'honnêteté est au-dessus de tout soupçon. Il insiste sur l'importance de la préparation avant d'entreprendre une opération militaire et énumère quelques cas d'échecs cuisants (IX, 12-20). Il s'interroge sur la cruauté et la cupidité d'Hannibal (IX, 22-26), sur la relation entre Philippe et ses conseillers (IV, 25 ; V, 9-12 ; VII, 11-14), sur la définition du traître (XVIII, 13-15) et sur ceux qui méritent ce titre peu enviable.

La dimension moralisante, qui tend vers l'éloge ou le blâme, autrement dit l'épidictique, est affirmée ouvertement dans les *Histoires* (III, 4 ; X, 21). Dans *Moral Vision in the Histories of Polybius* (1995), A. M. Eckstein a montré que l'œuvre de Polybe véhicule un système de valeurs de type aristocratique et que l'auteur construit son *ethos* dans la présentation qu'il offre des évènements et des personnages. À plusieurs reprises (V, 97-98 ; VIII, 1 a-b ; X, 32), l'historien grec blâme les généraux qui ont entamé des

[40] Cf. P. PEDECH, 1961, pp. 54-98.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

opérations de manière inconsidérée ou qui sont trop facilement tombés dans un piège. C'est aussi dans ce cadre que Polybe propose des modèles ou des anti-modèles. Il loue Philopoemen pour son commandement et son auto-discipline (X, 21-24 ; XI, 8-10) ; Hasdrubal pour sa vaillance (XI, 2) ; Flamininus pour son habileté politique (XVIII, 12) ; Scipion et Hannibal pour leur intelligence militaire. Philippe a la particularité de rassembler éloge et blâme[41] : il est vivement critiqué pour son attitude à l'égard des Étoliens et des Messéniens (V, 9-12 ; VII, 11-14), mais admiré pour sa ténacité face aux Romains (XVI, 28, XVIII, 33). Le commentaire épidictique peut également porter sur une communauté entière : l'historien reproche leur lâcheté aux Messéniens qui préfèrent une paix honteuse plutôt que d'entrer en guerre (IV, 31-32) ; il loue la résistance des habitants de Gaza (XVI, 22a) et la détermination des Abydéniens pour le suicide collectif (XVI, 32-33).

On peut aussi considérer que modèles et anti-modèles sont parfois construits sur le mode implicite. Durant l'espace d'une action ou d'un épisode, un personnage particulier incarne une notion, une valeur positive ou négative, sans qu'il soit nécessaire de définir celle-ci. Ainsi, lorsque Scipion décline la captive qui lui est offerte par ses soldats après le sac de Carthagène (X, 19) ou refuse le titre de roi que lui décernent les tribus espagnoles après la bataille de Baecula (X, 40, 1-9), il fait preuve et exemplifie à la fois la loyauté ou la constance. Différents acteurs du récit peuvent aussi être des exemples des conséquences néfastes qu'entraînent l'abus de boisson et les autres turpitudes qui l'accompagnent[42]. Toutefois, ce mode de livraison de l'exemple – s'il s'agit toujours d'exemples – dépasse les limites de notre enquête et peut-être les intentions de l'auteur. Je noterai simplement que dans ces cas-là, les exemples n'ont pas pour but de fonder ou de remettre en cause des valeurs : les valeurs sont concrétisées par les faits historiques.

Il reste la fonction sociale et délibérative des *Histoires*. Polybe revendique l'intérêt de son œuvre pour ses lecteurs et son utilité pratique

[41] Polybe (XVI, 28) est conscient de cette incompatibilité apparente : il scinde les aspects de la personnalité de Philippe et les moments de sa vie. Selon lui, il arrive qu'on décerne des éloges et des blâmes aux mêmes personnages car le comportement des hommes peut changer en bien ou en mal en fonction des circonstances. C'est en définitive ce principe qu'incarne Philippe.

[42] A. M. ECKSTEIN, 1995, pp. 285-289.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

(ex. : VII, 11, 2). Il s'adresse plus particulièrement aux futurs généraux ou chefs d'états qui doivent tirer les leçons du passé pour pouvoir les appliquer au présent et à l'avenir. L'historiographie est alors conçue comme une sorte de manuel qui permet d'anticiper la tournure d'évènements similaires à ceux qui se sont déjà produits et de prendre les bonnes décisions. Cet aspect particulier, que l'on considère parfois comme une des composantes de l'« histoire pragmatique »[43], est une autre des grandes spécificités de l'œuvre[44]. Il n'est donc guère étonnant que certaines sections qui mettent en jeu des exemples historiques tendent à établir ou à vérifier par les faits de véritables maximes politiques ou règles de conduite. Durant la guerre des mercenaires, les Carthaginois font les frais de leur politique répressive et à court terme (I, 72) et commettent la même erreur en Espagne (X, 36). Hiéron de Sicile fait preuve de sagesse en portant secours aux Carthaginois afin de maintenir un certain équilibre des forces dans le conflit qui les oppose aux Romains (I, 83). Polybe prodigue ses conseils avisés : il recommande de s'allier face à l'adversité (IV, 18), de ne pas déposséder les vaincus de leurs biens (IX, 10), d'accorder sa confiance avec circonspection (VIII, 1 a-b ; 21, 10). Il rappelle maintes fois que les hommes sont faciles à duper ou prompts à la trahison (IV, 29 ; V, 75 ; XVIII, 13-15).

Les frontières entre les styles génériques ne sont pas toujours très claires. Il arrive souvent qu'elles soient entremêlées ou hiérarchisées selon une dynamique propre : l'établissement du fait et de ses causes, qui constitue le plus souvent le point de départ, peut déboucher sur un éloge ou un blâme qui lui-même peut inviter à imiter ou à éviter un certain comportement ; chaque étape de la réflexion peut mobiliser des exemples. L'erreur de Fabius Pictor (III, 8-9), mentionnée plus haut, doit inciter le lecteur à ne pas se fier à l'autorité d'un auteur ; l'épisode du serment d'Hannibal (III, 10-12), qui tend à prouver la responsabilité d'Hamilcar dans le déclenchement de la deuxième guerre punique, doit aussi pousser les décideurs à s'interroger sur les raisons qui animent ceux qui veulent conclure une alliance ou un traité de paix. Après avoir déterminé les caractères opposés de Démétrios et d'Aratos, conseillers de Philippe, et leur influence respective sur le souverain macédonien, Polybe (VII, 14) recommande aux jeunes rois de choisir leur entourage avec soin.

[43] Sur cette notion, voir notamment P. PÉDECH, 1961, p. 21-32.
[44] C'est à cette dimension qu'est plus précisément consacré l'article de M.-R. Guelfucci (1994).

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

Au-delà du contexte général, du type de raisonnement appliqué et des distinctions de genre, il convient à présent de s'interroger sur l'organisation textuelle des passages où interviennent les exemples : comment sont-ils insérés dans la discussion ? Comment sont-ils annoncés ? Comment les différentes parties du raisonnement sont-elles agencées ? Sur la base des exemples relevés, on peut cerner une structure récurrente qui comporte plusieurs éléments facultatifs[45].

1°) Lorsqu'elle est exprimée, la règle[46] apparaît avant ou après un évènement commenté par l'historien, parfois enchâssée au milieu du récit. Il n'est pas rare qu'elle suive immédiatement l'évènement dont traite Polybe sur le moment, qui revêt ainsi directement une valeur exemplaire (ex. : I, 72 ; 80-81 ; 88 ; IX, 10 ; XIII, 2). La règle est généralement introduite par *outôs* (ainsi), *gar* (car, en effet), *têlikoutos*, *toioutos* (tel). Polybe utilise parfois des exclamations ou des questions rhétoriques (ex. : VIII, 3-7). Le principe ainsi mis en évidence est éventuellement accompagné d'un raisonnement théorique (*logos*, (*sul*)*logismos*) qui s'oppose aux exemples (III, 8-12 ; VI, 3, 8). Cette dernière remarque est révélatrice d'une tendance plus large dans l'utilisation des exemples. Quelle que soit la place qu'occupe l'exemple dans le texte par rapport à la règle, celle-ci est le plus souvent considérée comme incontestable et préexistante à l'exemple (ex.: IX, 12). Autrement dit, même si l'on peut toujours penser que les exemples fournis sont à la base d'un raisonnement inductif ou abductif mené par l'historien, l'exemple n'est pas donné comme tel : selon la typologie du *Traité de l'argumentation*, il est une illustration d'un principe déjà admis. Polybe a l'habitude de présenter son propos comme évident ou facile à comprendre[47]. Il anticipe souvent le contenu d'un chapitre par une annonce, qui peut prendre la forme d'une vérité générale. Le développement qui suit sert alors de justification[48].

[45] Je complète ici les observations de M.-R. Guelfucci (1994).

[46] Le terme « règle » est à entendre au sens donné par Fr. Goyet (2009) : il s'agit de régularités mises à jour par induction. Il n'est donc pas exclu que d'autres règles opposées coexistent. Dès lors, on ne s'étonnera plus que Polybe puisse tantôt invoquer l'intervention de la *Tychè* dans un cas et pas dans l'autre, qu'une règle construite sur la base d'exemples soit contredite par d'autres qui invitent à fonder une règle différente (Ex. : VIII, 1 a-b; XVI, 28)

[47] Voir par exemple Pol. IX, 12, 4.

[48] Voir par exemple Pol. VIII, 24 ; XIII, 6 ; XV, 17.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

2°) L'exemple est annoncé par une formule-type et désigné par certains termes : *paradeigma*[49], *upodeigma*, *deigma*, *praxis* (action, exploit), *sumbainon*, *sumban* (évènement), *gegonos* (l'évènement), *marturia* (témoignage) ; on trouve aussi des expressions comme *dêlon d'estai ek toutôn* (« il sera clair d'après ceci »), *o kai tote sunebê genesthai peri* (« c'est ce qu'il arriva dans le cas de »). L'exemple reçoit souvent des qualificatifs comme *emphanes* (manifeste), *enarges* (frappant), *ikanon* (suffisant), parfois mis au comparatif ou au superlatif. En outre, Polybe affirme souvent l'existence de plusieurs exemples susceptibles de vérifier une même conclusion.

3°) L'exemple lui-même prend la forme d'une narration introduite par *gar* (car, en effet).

4°) Le ou les exemples rapportés sont généralement suivis d'une conclusion construite à partir de ce qui précède : elle est introduite par *dio* (ainsi, c'est pourquoi) ou par *oun* (donc). Il s'agit d'une reformulation du principe de départ, mais on observe parfois un changement d'orientation générique, notamment en faveur d'une conclusion délibérative.

5°) Le retour au récit principal est généralement marqué par *ou mên alla* (cependant, néanmoins), *plên*, *toigaroun*, *goun* (donc).

Pour finir, on peut se demander pourquoi l'historien utilise des exemples et ce qu'ils offrent à son propos. Pour Polybe, l'exemple historique est censé apporter de la *pistis*, c'est-à-dire du crédit ou de la persuasion, ou plus simplement une preuve. L'exemple semble parfois confondu avec elle : en VI, 54, 6, l'histoire d'Horatius Coclès, bien connue des mythisants[50], est fournie à titre d'exemple et de preuve (*upodeigmatos kai pisteôs eneken*) de ce que la jeunesse romaine, stimulée par la glorification des ancêtres, aspire sans cesse à acquérir une semblable renommée[51]. Mais ce sont aussi les faits eux-mêmes qui sont censés apporter des preuves[52]. En XVIII, 28, 8, la fin de la deuxième guerre punique *témoigne* en premier lieu (*marturei*) de ce que les victoires carthaginoises furent remportées grâce aux qualités d'Hannibal et non à

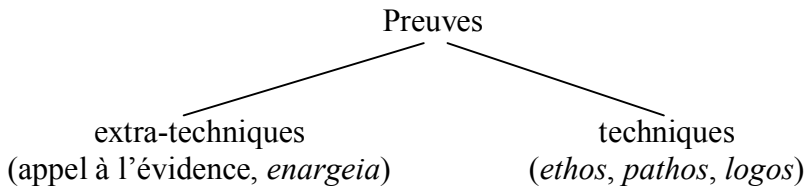
[49] Ce terme peut également désigner des exemples non historiques (ex. : Pol. X, 47 : exemple de la lecture).
[50] Cf. G. DUMÉZIL, 1948 ; J. POUCET, 1985.
[51] Pour d'autres exemples voir Pol. III, 10, 7 ; IV, 33, 1 ; 7.
[52] Pour d'autres exemples, voir Pol. VI, 58, 1 ; VII, 13, 2 ; VIII, 3, 3.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

cause la supériorité de leur équipement, car dès que les Romains eurent à leur tête un général aussi compétent qu'Hannibal, la victoire leur revint sans attendre. L'usage de l'exemple historique chez l'historien grec correspond parfaitement à la définition de l'*exemplum* donnée par Quintilien (V, 11, 6) :

... quod propie uocamus exemplum, id est rei gestae aut ut gestae utilis ad persuadendum id, quod intenderis, commemoratio : « ce que nous appelons proprement 'exemple', c'est le rappel d'un fait historique ou prétendu tel, pour persuader de ce que l'on a en vue » (traduction personnelle).

Ce dernier point nous renvoie directement à la théorie des preuves (*pisteis*) proposée par Aristote (*Rhét*., I, 2, 1355 b 35 - 1357 b 40) :



Où peut-on situer l'exemple dans cette répartition des preuves ? Il faut se garder de mettre trop vite l'exemple du côté des preuves techniques en tant que mécanisme de raisonnement ou en tant qu'argument typique du genre délibératif. Quintilien ouvre son chapitre consacré à l'exemple de la manière suivante :

Tertium genus, ex iis quae extrinsecus adducuntur in causam, Graeci uocant παραδείγμα*, quo nomine et generaliter usi sunt in omni similium adpositione et specialiter in iis, quae rerum gestarum auctoritate nituntur* : « Le troisième genre, d'où l'on tire des éléments extrinsèques pour la cause, les Grecs l'appellent *paradeigma*, terme qu'ils emploient de manière générale pour toute forme de rapprochement de semblables et spécialement pour ceux qui reposent sur l'autorité de faits historiques » (traduction personnelle).

On relève tout d'abord, en accord avec ce qui précède, un indice du succès de l'exemple historique à travers la spécialisation du terme

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

paradeigma : pour Quintilien, l'exemple est avant tout un exemple historique. Les *res gestae* citées apportent avec elles l'autorité des faits et des personnes qui les ont accomplis[53]. D'un point de vue logique, l'exemple est ici le rapprochement de choses semblables, mais ce qui mérite le plus d'attention est le statut ou l'origine donnée à au moins l'un de ces objets : *ex iis quae extrinsecus adducuntur in causam*. Conformément à l'étymologie du mot, l'exemple est au départ un élément extérieur au discours, une sorte de « déjà-là » dans lequel l'orateur vient puiser un argument pour nourrir la cause qu'il défend[54]. Cette réflexion place l'exemple du côté des preuves extra-techniques, des documents ou des témoignages, dont le caractère tangible ou évident ne peut être contesté. Cependant, ces preuves ne sont rien sans l'interprétation et l'utilisation que va en faire l'orateur. L'exemple a donc un statut paradoxal au regard de la théorie des preuves : il est un élément de la réalité extérieure, un événement ou un vécu commun[55], mais il dépend de l'art et de la manipulation de l'orateur d'en faire un argument pertinent pour sa cause. Nous proposons de conserver cette ambiguïté et de considérer les deux facettes de l'exemple comme des propriétés distinctes que l'orateur pourra mobiliser, mais qui restent liées sur une sorte de continuum : selon les cas, l'orateur peut faire valoir l'exemple comme une donnée factuelle ou le travailler davantage pour l'insérer dans des stratégies argumentatives plus complexes, visant, par exemple, à susciter l'émotion[56]. Cette distinction va nous permettre de rassembler les observations faites à partir des *Histoires* de Polybe. Divers indices nous montrent la voie : pas de coloration générique particulière des exemples, questions rhétoriques ou exclamations, tendance à l'illustration, forme narrative, exemples désignés par *praxis*, *gegonos* ou *marturia*, présence du terme *deigma*, sans préfixe, qui évoque une perception plus directe que *paradeigma*, adjectifs qualificatifs dénotant la clarté, … Ce que Polybe cherche dans l'exemple, c'est l'évidence de la preuve extra-technique, qui en contexte polémique rend sa parole indiscutable, car l'évidence n'est pas soumise au critère

[53] Cette dimension apparaît également dans la définition de Cicéron (*De inv*. I, 49) et dans la *Rhétorique à Herennius* (IV, 62).
[54] Cf. E. DANBLON, 2002, p. 69.
[55] Quintilien définit l'exemple comme une *commemoratio*, c'est-à-dire un effort collectif d'appel à la mémoire. Mémoire, imagination et évidence se trouvent étroitement liés dans le concept d'*enargeia*.
[56] C'est par exemple le cas dans les discours de Cicéron (cf. J.-M. DAVID, 1980, pp. 67-86).

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

d'argumentabilité[57]. Mais il ne faut pas être dupe de cette présentation de l'exemple : celui-ci est utilisé en tant que preuve extra-technique, mais n'en est pas vraiment une. L'exemple historique s'insère dans une discussion, sert un point de vue particulier et fait souvent l'objet d'un façonnement soigné par la narration pour être univoque. Il vise donc plutôt à donner un *effet d'évidence* au discours[58], ce que les Anciens appelaient *enargeia*[59]. Mais il ne faut non plus perdre de vue l'autre dimension de l'exemple. Certes, Polybe ne semble pas vraiment chercher à construire une stratégie argumentative particulière, si ce n'est la réfutation, au moyen des exemples historiques, ni à susciter des émotions fortes (sauf peut-être dans les cas d'éloge et de blâme) : la preuve est avant tout livrée de manière brute et est censée parler d'elle-même. Mais à force de citer à propos les évènements du passé, à force de parcourir l'histoire pour en dégager des régularités, Polybe se donne l'image d'un sage, d'un prudent omniscient ou d'un témoin privilégié[60]. Selon E. Danblon, l'auditoire peut en effet dénier la valeur exemplaire de l'exemple, c'est-à-dire sa capacité à refléter le général à travers le particulier, mais aussi refuser à l'orateur son statut de témoin privilégié, la compétence qui l'autorise à mobiliser dans le débat des éléments issus de la mémoire collective en tant qu'exemples[61]. Inversement, citer des exemples appropriés et montrer les constantes de l'histoire permet à Polybe de renforcer sa crédibilité en tant qu'historien sérieux et

[57] E. DANBLON, 2002, pp. 37-54.

[58] Un cas tout à fait singulier mérite d'être mentionné ici et semble témoigner de cette propriété de l'exemple. Polybe (III, 62-63) rapporte que peu avant la bataille du Tessin, Hannibal encouragea ses troupes en les forçant à assister à un combat à mort entre deux prisonniers tirés au sort. L'historien insiste sur le fait que les captifs restant et les soldats ressentaient autant de joie ou de pitié pour le vainqueur que pour le mort, car celui-ci avait été délivré des souffrances qu'il subissait. Hannibal s'appuya sur ce spectacle pour soutenir dans sa harangue que, dans les combats à venir, il valait mieux vaincre ou mourir que de tomber aux mains de l'ennemi, qui n'épargnera aucune peine à ceux qui tomberaient entre ses mains. Polybe écrit que la majorité de l'assistance approuva le *paradeigma* et les paroles du chef carthaginois.

[59] Sur cette notion, voir E. DANBLON, 2002, pp. 48-49 ; 186. Voir également C. GINZBURG, 2010, pp. 23-60.

[60] En XXXI, 22-30, Polybe décrit le caractère du jeune Scipion Émilien en relatant des évènements auxquels il a lui-même participé ou assisté lorsqu'il était otage à Rome.

[61] E. DANBLON, 2002, pp. 197-199 ; Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, ,1958 [2008], pp. 475-480.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

perspicace, c'est-à-dire son *ethos*. En fin de compte, l'utilisation de l'exemple chez Polybe est *doublement* rhétorique.

En guise de conclusion, je voudrais simplement aborder deux réflexions que soulève cette enquête sur les exemples historiques chez Polybe.

La première, de nature épistémologique, porte sur le statut de la preuve et de la vérité historique dans l'historiographie antique et même au-delà. Il n'est guère étonnant que l'historien cherche à s'appuyer sur des preuves extra-techniques qui bénéficient de la prédilection dans le discours scientifique[62]. Cependant, l'ambiguïté de l'exemple au niveau rhétorique nous fait prendre conscience du caractère problématique de l'utilisation de ces preuves extra-techniques en tant qu'exemples : l'ambiguïté est alors transférée au niveau historique. On a vu qu'à travers les exemples historiques, Polybe cherche des preuves susceptibles de conforter une certaine thèse et au-delà, l'évidence des faits eux-mêmes : l'historien fait comme si les évènements parlaient d'eux-mêmes en sa faveur. Cette méthode, à la fois historique et rhétorique, pose question en termes de validité et quant à la nature du savoir qui est ainsi produit.

La seconde remarque se situe dans le prolongement de la première, mais au niveau du texte. Chez Polybe, l'exemple historique se donne comme une narration, ce qui confirme son rôle de *paradeigma* au sens d'E. Danblon[63] :

« *Le paradeigma, cet enchâssement de narration dans l'argumentation, a pour particularité de n'être ni la simple occurrence d'un événement isolé, ni une règle générale qui subsumerait un ensemble de faits. Il est, au-delà de cette dichotomie réductrice, un paradigme. Au plan logique, il n'est ni particulier, ni général, mais exemplaire. Au plan de la représentation, il n'est ni un hapax totalement isolé, ni un événement banalement stéréotypé : il est une péripétie – une peripeteia –, quelque chose qui advient, une curiosité, à laquelle la raison discursive se doit de donner du sens. C'est dans cette exemplarité qui dépasse l'opposition du*

[62] On lira à ce propos la réflexion proposée par V. Ferry (2011) à partir des travaux de l'historienne Arlette Farge.
[63] E. DANBLON, 2008, p. 10.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

singulier et de l'universel que l'on trouve peut-être le lien le plus puissant entre narration et argumentation ».

Dans le discours de Polybe, la narration de l'exemple, introduite par la particule *gar*, intervient comme la justification d'un énoncé toujours polémique, qui affirme la capacité de l'exemple narré à servir de preuve pour une thèse particulière. Le récit, via l'exemple, sert donc de preuve ou de donnée (au sens S. E. Toulmin), et on ne s'étonnera donc pas que l'ambiguïté de l'exemple se retrouve également au niveau du récit[64]. Cette attitude est typiquement rhétorique et l'on retrouve ici, à un niveau micro-structurel, les ingrédients essentiels et étroitement liés de tout discours : la *narratio* et la *confirmatio*, où l'on tire des arguments à partir de la première.

Comme le suggère ci-dessus E. Danblon, la thématique de l'exemple s'insère dans une réflexion plus vaste, celle des rapports entre argumentation et narration. Mais cela est une toute autre histoire…

BIBLIOGRAPHIE

CANCIK, H.; SCHEINDER H.; et al., 1996-, *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antik* (*DNP*), Stuttgart –Weimar: J. B. Metzler.

CANFORA, L., 1986, *Storia della letteratura greca*, Rome-Bari, = 2004, *Histoire de la littérature grecque*. Traduit de l'italien par M. Raiola et L.-G. Sanchi, vol. 2, Paris: Editions Desjonquères.

CHIRON, P., 2007, *Aristote, Rhétorique*. Introduction, traduction, bibliographie et index par P. Ch., Paris: Flammarion.

DANBLON, E., 2002, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

DANBLON, E.; et al. , 2008, *Argumentation et narration*, Bruxelles: Université libre de Bruxelles.

DAVID, J.-M., 1980, « Maiorum exempla sequi: l'exemplum historique dans les discours judiciaires de Cicéron », in: *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 92, 1, pp. 67-86.

[64] ARISTOTE, *Rhét*. III, 16, 1416 b 16-25.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

DAVIDSON, J., 1991, "The Gaze of Polybius *Histories*", in: *JRS*, 81, pp. 10-24.

DE FOUCAULT, J. A., 1972, *Recherches sur la langue et le style de Polybe*, Paris: Les Belles Lettres.

DEVROYE, I.; KEMP, I., 1956, *Over de historische methode van Polybios*, Bruxelles: Paleis der Academien.

DUFOUR, M., 1938 [2002], *Aristote. Rhétorique*. T. 2, Livre II. Texte établi et traduit par M. D., Paris: Les Belles Lettres, CUF.

DUMEZIL, G., 1948, *Mitra-Varuna: essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté*, Paris: PUF.

ECKSTEIN, A. M., 1987, "Polybius, Aristaenus and the Fragment *On Traitors"* , in: *CQ*, 37, pp. 140-162.

ECKSTEIN, A. M., 1990, "Polybius, the Achaeans and the *Freedom of the Greeks"*, in: *GRBS*, 31, pp. 45-71.

ECKSTEIN, A. M., 1995, *Moral Vision in the Histories of Polybius*, Berkeley - Los Angeles – Londres: University of California Press.

EGGS, E., 1994, *Grammaire du discours argumentatif*, Paris: Editions Kimé.

FERRARY, J.-L., 1988, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome: Ecole française de Rome.

FERRY, V., 2011, « Le paradoxe de la preuve en Histoire: une approche rhétorique de l'écriture d'Arlette Farge », in: *Mots, les langages du politique,* 1/2011 (n° 95), p. 119-135.

GINZBURG, C., 2010, *Le fil et les traces. Vrai faux fictif*, Paris: Seuil.

GOYET, Fr., 2009, *Les audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris: Classiques Garnier.

GUELFUCCI, M.-R., 1994, « Rhétorique et mise en valeur de l'exemple historique chez Polybe; emplois de la maxime », in: *La Rhétorique grecque*. Actes du colloque « Octave Navarre », troisième colloque international sur la pensée antique organisé par le CRHI, les 17, 18 et 19 décembre 1992 à la Faculté de Nice, Nice-Paris, pp. 205-218.

HORNBLOWER, S.; SPAWFORTH, A.; et al., 1996[3], *The Oxford Classical Dictionary* (*OCD* [3]), Oxford: O.U.P.

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

ISNARDI, M., 1955, « Technê e êthos nella metodologia storiografica di Polibio », in: *SCO,* 3, pp. 102-110.
LAUSBERG, H., 1960, *Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*, 2 vol., Munich = 1998, *Hanbook of Literary Rhetoric. A Foundation for Literary Study*. Translated by M. T. Bliss, A. Jansen and D. E. Orton, Leiden-Boston-Cologne: Brill.
LEHMANN, G. A., 1967, *Untersuchungen zur historischen Glaubwürdigkeit des Polybios*, Münster: Aschendorff.
MARTIN, J., 1974, *Antike Rhetorik. Technik und Methode*, Munich: Beck.
McGING, Br., 2010, *Polybius's Histories*, Oxford: Oxford University Press.
MEISTER, K., 1975, *Historische Kritik bei Polybios*, Wiesbaden: Steiner.
MOORE, J. M., 1965, *The Manuscript Tradition of Polybius*, Cambridge: Cambridge University Press.
PÉDECH, P., 1961, *La méthode historique de Polybe*, Paris: Les Belles Lettres.
PÉDECH, P., 1969, *Polybe. Histoires*. Livre I. Texte établi et traduit par P. D., Paris: Les Belles Lettres, CUF.
PERELMAN, Ch.; OLBRECHTS-TYTECA, L., 1958 [2008], *Traité de l'argumentation*, Bruxelles.
PETZOLD, K.-E., 1969, *Studien zur Methode des Polybios*, Munich.
POUCET, J., 1985, *Les origines de Rome: tradition et histoire*, Bruxelles: Publications de l'Université Saint-Louis.
RAMBAUD, M., 1953, *Cicéron et l'histoire romaine*, Paris: Les Belles Lettres.
SACKS, K., 1975, "Polybius' Other View of Aetolia", in: *JHS* 95, pp. 92-106.
SACKS, K., 1981, *Polybius on the Writing of History*, Berkeley - Los Angeles: University of California Press.
SAID, S.; TREDE, M.; LE BOULLUEC, A., 1997 [2004], *Histoire de la littérature grecque*, Paris: PUF.
SCHEPPENS, G., 1975, "*Emphasis* und *Enargeia* in Polybios' Geschichtstheorie", in: *RSA 5*, pp. 185-200.
SCHEPPENS, G., 1990, "Polemic and Methodology in Polybius' Book XII", in: *Purposes of History*, Studies in Greek Historiography from 4th to 2nd Centuries B.C. Proceedings of the

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)

International Colloquium, Leuven, 24-26 May 1988, Louvain, pp. 39-61.

SCHITTKO, M. P., 2003, *Analogien als Argumentationstyp. Vom Paradeigma zur Similitudo*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.

TRÄNKLE, H., 1977, *Livius und Polybius*, Bâle – Stuttgart: Schwabe.

VERCRYUSSE, M., 1990, « À la recherche du mensonge et de la vérité. La fonction des passages méthodologiques chez Polybe », in: *Purposes of History*. Studies in Greek Historiography from 4th to 2nd Centuries B.C. Proceedings of the International Colloquium, Leuven, 24-26 May 1988, Louvain, pp. 17-38.

VOLKMANN, R., 1885[2] [1963], *Die Rhetorik der Griechen und Römer in systematischer Uebersicht*, Leipzig : B. G. Teubner.

WALBANK, F. W., 1938, ΦΙΛΙΠΠΟΣ ΤΡΑΓΩΙΔΟΥΜΕΝΟΣ, in: *JHS* 58, pp. 55-68.

WALBANK, F. W., 1962, « Polemic in Polybius » , in: *JRS* 62, pp. 1-12.

WALBANK, F. W., 1978, *Polybius*, Berkeley - Los Angeles – Londres: Cambridge University Press.

WEIL, R., 1988, « La composition de l'Histoire de Polybe », in: *JS*, pp. 185-206.

WIEDMANN, Th., 1990, « Rhetoric in Polybius », in: *Purposes of History*, *Studies in Greek Historiography from 4th to 2nd Centuries B.C*. Proceedings of the International Colloquium, Leuven, 24-26 May 1988, Louvain, p. 289-300.

WISSOWA, G.; et al., 1873-1978, *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 49 vol., Stuttgart - Munich. (*RE*)

BDD-A4044 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:06 UTC)